

Mellac, le 16 septembre 2025

Eureden et TSE s'associent pour développer des projets agrivoltaïques en élevage bovin

Eureden, coopérative agricole multi-spécialiste et TSE, référent de l'agrivoltaïsme en France, ont signé le 16 septembre 2025 un partenariat pour développer des projets agrivoltaïques en élevage bovin en Bretagne et en Loire-Atlantique.

Eureden et TSE ont décidé de mutualiser leurs savoirs-faire pour mener à bien des projets agrivoltaïques cohérents auprès des exploitations agricoles d'élevage, principalement en bovin lait & bovin viande, sur les 4 départements bretons et la Loire-Atlantique.

Un partenariat pour accompagner les agriculteurs

Face aux enjeux actuels (renouvellement des générations d'agriculteurs, dérèglement climatique, bien être animal...), le Conseil d'Administration d'Eureden a choisi de promouvoir auprès des adhérents de la coopérative l'installation d'ombrières d'élevage.

TSE a identifié différentes zones sur le territoire de la coopérative où il est possible d'injecter de l'électricité dans le réseau via des postes sources.

Eureden & TSE travailleront de manière complémentaire sur l'ensemble des étapes de chaque projet, du premier diagnostic à la mise en service, et prendront en charge l'ensemble des démarches liées à la phase de développement. Ce partenariat repose sur une approche exigeante de la qualité des projets et sur un partage de la valeur avec les exploitations agricoles sur le long terme.

L'agrivoltaïsme, une synergie gagnante

L'agrivoltaïsme permet de produire de l'énergie solaire sur des parcelles agricoles sans remettre en cause leur vocation nourricière. C'est une solution pour aider les agriculteurs à faire face aux aléas climatiques, notamment en préservant, grâce à l'ombrage, le bien-être animal et les productions fourragères, tout en consolidant leurs revenus. L'agrivoltaïsme s'inscrit en complémentarité des autres solutions d'énergies renouvelables, comme le solaire en toiture, le bois ou la méthanisation. Enfin, il contribue au maintien des productions animales sur le territoire et à la pérennité du modèle d'exploitation familiale.

L'ambition commune de ce projet est de développer 30 à 50 projets agrivoltaïques d'ici 2030 en Bretagne et Loire-Atlantique.

« Nous sommes vraiment heureux de ce partenariat. TSE est une entreprise décentralisée qui travaille au plus proche avec les principaux acteurs du monde agricole. Eureden, comme TSE, sont des acteurs engagés. Nous allons associer nos compétences, nos savoir-faire pour permettre à la fois la production d'une électricité française, locale, peu chère et décarbonée et le soutien agroclimatique et économique en faveur des agriculteurs », a souligné Mickaël Mairand, directeur de l'agence du Mans de TSE.

Pour Dany Rochefort, président d'Eureden, *“Dans un contexte de transitions agricoles, environnementales et sociétales, ce partenariat est important pour le territoire et pour la coopérative. Il offre une solution supplémentaire de diversification dans les énergies vertes pour les exploitations d'élevage. Il permettra aux adhérents coopérateurs de concilier production d'énergie solaire et production agricole dans un cadre sécurisé et maîtrisé.”*

A propos du groupe Eureden

Le Groupe agroalimentaire coopératif breton Eureden réunit 16 000 agriculteurs-coopérateurs et 8 000 collaborateurs autour d'une ambition commune : le bien-manger pour tous, avec le souci constant de répondre aux attentes des consommateurs et de la société. Composé de différentes branches d'activité (Agriculture, Oeuf, Viande, Légumes, Distribution), le Groupe Eureden dispose de 40 sites industriels, de près de 200 magasins destinés aux agriculteurs-coopérateurs et au grand public ainsi que d'un portefeuille de marques fortes telles que d'aucy, Jean Nicolas, Globus, Paysan Breton, Cocotine, Aubret, Point Vert et Magasin Vert.

A propos de TSE

TSE est un développeur et un producteur français, indépendant, d'énergie solaire fondée en 2016. Son parc en exploitation dispose d'une puissance équivalente à la consommation électrique de 241 000 habitants. En 2021, TSE a inauguré la deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France, située à Marville (Meuse). En parallèle, TSE est devenu l'acteur de référence de l'agrivoltaïsme en France grâce à ses solutions dédiées comme la canopée agricole (première mondiale). Membre de la French tech 120, fort de ses 15 bureaux répartis sur le territoire et de ses 3GW en cours de développement, TSE s'affirme comme un nouveau champion français des énergies renouvelables. .